

## CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉNERGIE

### SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DIRECTION DE L'ÉNERGIE

#### Ordre du jour de la séance du CSE du 7 avril 2022

1. Projet d'arrêté pris pour l'application de l'ordonnance et du décret portant transposition de la directive 2018/2001/CE du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables ;
2. Projet d'arrêté sur les critères de durabilité et de réductions des émissions de gaz à effet de serre de la production d'électricité à partir de combustibles solides, liquides ou gazeux issus de biomasse ;
3. Projet d'arrêté sur les critères de durabilité et de réductions des émissions de gaz à effet de serre pour la production de chaleur et de froid à partir de combustibles issus de biomasse ;
4. Projet d'arrêté relatif aux critères d'intrants, de durabilité et de réductions des émissions de gaz à effet de serre pour la production de biométhane ;
5. Projet d'arrêté sur les critères de durabilité et de réductions des émissions de gaz à effet de serre des carburants et bioliquides renouvelables ;
6. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 28 septembre 2021 relatif aux contrôles dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie ;
7. Projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 6 octobre 2021 fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations implantées sur bâtiment, hangar ou ombrière utilisant l'énergie solaire photovoltaïque, d'une puissance crête installée inférieure ou égale à 500 kilowatts telles que visées au 3° de l'article D. 314-15 du code de l'énergie et situées en métropole continentale.